

Vol/perte de matériel informatique



Problème

Mon matériel informatique a été volé ou perdu, que dois-je faire ?



Solution

<p>1 - Déclarez le matériel volé ou perdu dans le Référentiel des matériels</p>	
<p>Connectez-vous à l'interface du Référentiel des matériels (RefMat)</p>	<p>Cliquez sur le lien Refmat</p>
<p>Affichez vos matériels</p>	<p></p>
<p>Récupérez les informations de votre matériel (N° de série, N° d'inventaire) dans la base de référentiel des matériels Refmat ou contactez votre équipe de proximité</p>	<p></p>
<p>Déclarez le matériel volé ou perdu dans le Référentiel des matériels. Les informations de déclaration de vol (Numéro de dépôt de plainte, nom du commissariat) peuvent être renseignées dans un second temps.</p>	
<p>2 - Changez vos mots de passe</p>	
<p>Changez le mot de passe de votre compte universitaire à partir de l'interface de gestion de compte de l'université Moncompte</p>	
<p>Par précaution, changez les mots de passe des autres comptes que vous avez utilisés sur votre ordinateur</p>	
<p>3 - Le volet juridique</p>	
<p>Faites une déclaration de vol auprès de votre commissariat ou de votre gendarmerie</p>	
<p>Faites parvenir le formulaire de déclaration de vol à la Direction des Affaires Juridiques)</p>	<p>daj.univ-nantes.fr</p>
<p>Après avoir déposé plainte, connectez-vous à la base de référentiel des matériels (RefMat) pour renseigner les informations du dossier de plainte</p>	<p>Refmat</p>



Article

Que se passe-t-il quand le matériel est déclaré volé ou perdu ?

